



INFO MAIRIE

Mairie de Neufmoutiers-en-Brie

*Bernard Carmana,
Maire de Neufmoutiers,
Le Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,*



Vous souhaitent de Joyeuses Fêtes à tous !

Spectacle de Noël



Les enfants accompagnés de leurs parents sont invités au spectacle de Noël offert par la municipalité de Neufmoutiers, suivi des chants de Noël des enfants de l'école Daniel Balavoine, puis la rencontre avec le Père Noël et distribution de friandises et goûters.

Le Samedi 16 Décembre 2017, Salle Alain Peyrefitte à 14h30.

Vin chaud



A la suite du spectacle de Noël et à l'occasion des illuminations de Noël, Mr le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à venir partager un moment convivial autour d'un verre de vin chaud sur la Place de l'école à 16h30 le Samedi 16 Décembre.

Centre Aéré – Vacances de Noël

Le Centre Aéré sera ouvert du Mardi 26 Décembre au Vendredi 29 Décembre 2017.



N° 10/2017
DECEMBRE
27/11/2017

- Joyeuses Fêtes
- Spectacle de Noël
Le 16 Décembre à 14h30, Salle Alain Peyrefitte.
- Vin chaud
Le 16 Décembre à 16h30, Salle Alain Peyrefitte.
- Centre Aéré-Vacances de Noël
Jours d'ouverture.
- Rappel ! Inscription liste électorale
Jusqu'au 30/12/17 à 11h00
- Rappel ! Fermeture de la bibliothèque
Du 21/12/17 au 02/01/18.
- Fermetures Mairie
Le 23/12/17 ; 25/12/17 et le 01/01/18.
- Présentation des Vœux
Le 20/01/18 à 9h30.
- Infos Colissimo
« Le Bocco »
- Recensement 2018
Du 18 Janvier au 17 Février 2018
- Zone de défense – Île-de-France
- Neuneu-en-Fête
Soirée réveillon le 31/12/17 à partir de 19h30, à la Salle des Fêtes.

RAPPEL ! Inscription liste électorale



Le secrétariat de Mairie sera ouvert le Samedi
30 Décembre 2017 de 9h00 jusqu'à 11h00
(date limite des inscriptions).

Rappel ! Fermeture de la bibliothèque

La bibliothèque sera fermée du :
- Jeudi 21 Décembre 2017 au Mardi 02
Janvier 2018
- Réouverture le Mercredi 03 Janvier
2018 à 15h00.



Fermetures Mairie



Les services de la Mairie seront fermés le :
- Samedi 23 Décembre 2017
- Lundi 25 Décembre 2017
- Lundi 01 Janvier 2018

A l'issue de ces fermetures, les horaires reprendront leur cours habituel.

Présentation des Vœux



Mr le Maire, Bernard Carmona,
Les membres du Conseil Municipal,
Le Personnel Communal,

Vous donnent rendez-vous à la cérémonie
des vœux qui se déroulera :
Le Samedi 20 Janvier 2018 à 9h30,
Salle Alain Peyrefitte.

Un petit-déjeuner sera servi à l'issue de cette
manifestation.

Vous êtes cordialement invités à y participer.

Infos Colissimo

Vous pouvez déposer ou retirer vos colis en colissimo
au commerce « Le Bocco ».

Ce service est désormais ouvert avec toutes les autres
prestations (achats de timbres, suivi et envoi de courrier
et différents emballages pour expédition etc...)





Recensement 2018

Notre commune est concernée par le recensement, du 18 Janvier au 17 Février 2018.
 Deux agents recenseurs seront nommés.
 Les informations vous seront communiquées par le biais de « L'Info Mairie » de Janvier concernant cette collecte de données.

Zone de défense – Île-de-France



L'actualité de défense est riche : s'y intéresser est important pour en témoigner au quotidien, dans son environnement immédiat.

Dans cette perspective, nous souhaitons souligner l'existence des supports de communication numérique à la disposition du gouverneur militaire de Paris et de la zone de défense Île-de-France. Loin d'être les seuls vecteurs d'information, ils sont certainement les plus facilement accessibles, offrant de surcroît une passerelle directe vers les différents organismes de défense.

Nous avons à cœur de les actualiser régulièrement, selon la logique propre à chacun de ces outils.

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter prochainement parmi nos abonnés, si ce n'est pas encore le cas.

*Le bureau communication
 du cabinet du gouverneur militaire de Paris*

REJOIGNEZ-NOUS !

 www.facebook.com/defenseidf

 twitter.com/Gouv_mil_Paris

 www.instagram.com/defenseidf

www.garnison-paris.terre.defense.gouv.fr





Neuneu-en-Fête

2018

Afin de fêter dignement l'arrivée de 2018, Neuneu-en-Fête vous propose une soirée de réveillon à la salle des fêtes de Neufmoutiers, le 31 décembre à partir de 19h30.

Au menu, il sera proposé un **dîner prestige** (70 € par adulte) :

Apéritifs chauds et froids accompagnés d'une soupe de champagne au sirop épicé

Velouté de cèpes, dés de volaille

Terrine de foie gras maison, confit d'oignons et brioche tiède
Coquille Saint Jacques à la normande

Trou normand sorbet pomme, calva

Suprême de pintade farcie au foie gras, jus de porto servi avec pommes grenailles, tomates rôties et poêlées de légumes St Sylvestre

Salade verte et Fromages de nos provinces

Allumette nougat et framboise, crème de Mascarpone, tuile aux sésames

Café et mignardises

Vin blanc, vin rouge, eau plate et pétillante, Champagne

Pour les enfants jusqu'à 12 ans, un **dîner festif** (20€) :

Apéritif

Foie gras, brioche

Suprême de pintade farcie au foie gras servi avec pommes grenailles

Inspiration CaraChoco, crème aux œufs à la vanille

Soda, eau

Au plaisir de vous accueillir nombreux afin de passer un agréable moment !

Renseignements et inscriptions avant le **22 décembre** auprès de Maria ☎ 06.75.31.81.97

Le Bureau de Neuneu-en-Fête



Objet : Remplacement des compteurs d'électricité par Enedis (ex ERDF)

Melun, le 15 novembre 2017

Madame, Monsieur

Attentifs aux interrogations des Neufmonastériens et suite à une rencontre avec Monsieur le Maire, nous sommes convenus de la nécessité de vous donner une information complète et claire concernant le prochain lancement de l'opération de remplacement des compteurs d'électricité sur votre commune.

Par la présente, je vous informe donc que chaque client recevra un courrier d'Enedis 1 à 2 mois avant le lancement de l'opération chez lui afin de présenter les modalités de remplacement dudit compteur.

Je tenais à rappeler que le Maire d'une commune ne porte ni la responsabilité du déploiement du compteur Linky, ni la compétence sur la distribution d'électricité. C'est bien à Enedis qu'il revient d'appliquer la décision des pouvoirs publics, consistant à remplacer les anciens compteurs d'électricité par les nouveaux compteurs communicants Linky, sur tout le territoire.

Par ailleurs, ni une commune, ni un client, ne peut contester la mise en œuvre de ces compteurs puisque leur déploiement résulte d'obligations qui s'imposent à la société Enedis. Ce développement a en effet été rendu obligatoire par :

- d'une part, la directive européenne n°2009/72 du 13 juillet 2009 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité ;
- d'autre part, le droit national transposant cette directive dans le code de l'énergie (notamment aux articles L. 341-4 (alinéas 1 et 2), R.341-4, R. 341-6 et R. 341-8).

Par ces dispositions légales et réglementaires, la société Enedis se voit imposer la mise en place d'un nouveau système de comptage des consommations d'électricité sur sa zone de desserte.

Cette position a de plus été confirmée par une réponse publiée au Journal Officiel le 16 février 2017, le Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales rappelant que « *le déploiement est rendu obligatoire par l'article L. 341-4 du code de l'énergie* ».

Je souhaite également rappeler à cet égard que le développement de ce compteur s'inscrit dans le contexte global de la transition énergétique. Le système Linky permet notamment de faire des économies d'énergie, d'augmenter la part des énergies renouvelables et de réduire les émissions de CO2. Ainsi, en France, ce sont déjà plus de 7 millions de clients qui bénéficient déjà d'un compteur Linky. Il amène au quotidien davantage de confort et de tranquillité.

Le déploiement des compteurs « Linky » est donc un projet national, qui a fait l'objet de débats importants, en particulier à l'Assemblée Nationale et au Sénat, pendant la préparation de la loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Parallèlement, vous trouverez, ci-joint, un document reprenant les principales questions que se posent les consommateurs d'électricité au sujet du compteur Linky.

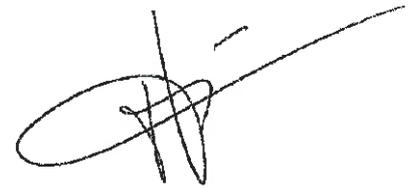
Enfin, si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter :

- par courrier : Enedis - Direction Régionale Ile-de-France Est, Service Clients Linky- 10 Rue de la Mare Neuve 91080 COURCOURONNES
- par email : sclinky-idfest@enedis.fr
- par téléphone : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 au 0800 054 659 (appel gratuit depuis un poste fixe)

En attendant le démarrage du projet sur votre commune, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

PJ : document d'information
« la vérité sur le compteur Linky »

Manuel JIMENEZ



Adjoint au Directeur Territorial
Enedis en Seine-et-Marne



Le compteur Linky Bientôt dans votre commune

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. 35 millions de nouveaux compteurs vont être déployés partout en France entre fin 2015 et 2021. L'ensemble des particuliers, des professionnels et des entreprises sont concernés.

■ Le nouveau compteur Linky prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

Que m'apporte le compteur Linky ?

■ Grâce au nouveau compteur, bénéficiez de nouveaux services !

PLUS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENT

Le relevé se fait à distance, et devient quotidien.

SANS RENDEZ-VOUS

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

DÉPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet.

ESPACE PERSONNEL

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

Comment va se dérouler la pose du compteur Linky ?

Si votre compteur actuel est À L'INTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



J - 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.



L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur.



Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Si votre compteur actuel est À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE LOGEMENT



J - 30 à 45, vous recevez un courrier d'information de Enedis.



Une entreprise « Partenaire Enedis pour Linky » est mandatée pour la pose du compteur.



L'entreprise mandatée prend rendez-vous pour la pose du nouveau compteur. Votre présence n'est pas indispensable.



Le jour du rendez-vous, un technicien remplace votre compteur actuel par un compteur Linky, en 30 minutes environ et à la même place. Pendant l'intervention, le courant est coupé.



Le technicien met en service le compteur. Il vous remet sa notice ou la dépose dans votre boîte aux lettres. Pensez à régler vos horloges électriques à l'issue de l'intervention.

Aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation par Enedis. Des individus malveillants peuvent se présenter au nom d'Enedis pour vous démarcher à votre domicile, par téléphone, par mail ou par SMS. En cas de doute, contactez le service client de votre région sur www.enedis.fr/aide_contact

Pour toute question sur le compteur Linky
www.enedis.fr/Linky

0 800 054 659

Service & appel gratuits

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques indépendamment du fournisseur d'électricité que vous avez choisi.

Retrouvez-nous sur Internet



enedis.fr



enedis.official



@enedis



enedis.official

La vérité sur le compteur Linky



ERDF, devenue Enedis, entreprise gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède actuellement à la modernisation des compteurs, pour un réseau public plus performant et de meilleurs services aux collectivités et aux particuliers.

Le nouveau compteur en quelques mots

Après les compteurs bleus et compteurs blancs électroniques, le compteur Linky est la dernière génération de compteur électrique installé par le distributeur d'électricité. Il est dit « communicant » car il permet de transmettre des informations à distance en utilisant la technologie du Courant Porteur en Ligne (CPL). Il remplacera l'ensemble des compteurs d'électricité sur le territoire français d'ici 2021 pour les particuliers, les professionnels et les collectivités locales disposant d'une puissance de 3 à 36 kVA.

Tout savoir sur le remplacement et l'installation

Enedis vous accompagne pour vous informer au mieux quant au remplacement du compteur d'électricité.

Lors du remplacement du compteur sur votre commune, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis 30 à 45 jours avant. La pose sera assurée par une entreprise de pose partenaire d'Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité

et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez-vous devra être pris avec vous.

Enedis est particulièrement attentive à la qualité de la prestation réalisée par ces entreprises de pose, et a mis en place de nombreux contrôles. Les équipes d'Enedis sont présentes aux côtés des entreprises de pose et restent à votre écoute.



30 minutes en moyenne d'intervention

Brève coupure de votre alimentation en électricité. Certains appareils (radio-réveil, four, box Internet...) peuvent nécessiter d'être remis à l'heure ou relancés.



Aucun travaux d'aménagement nécessaires

Emplacement et taille similaires à ceux de l'ancien compteur.



Intervention complètement gratuite assurée par un technicien d'une entreprise partenaire, reconnaissable par le port de ce logo.



- L'installation du compteur Linky ne modifie pas votre contrat d'électricité.
- Dans le cadre de l'intervention, le technicien vérifiera également le réglage de votre disjoncteur, s'il peut y accéder.

La vérité sur le compteur Linky



La question de la santé

Le CPL c'est quoi ?

Le CPL consiste à envoyer des informations sous forme de signal électrique qui circule dans les câbles du réseau électrique jusqu'à Enedis.

Le CPL est une technologie employée depuis 50 ans par des millions de personnes dans le monde. Elle est utilisée quotidiennement pour envoyer le signal heures creuses aux compteurs électriques.



Quelle exposition aux champs électromagnétiques ?

Comme tout appareil ou signal électrique, le compteur et le signal CPL produisent un champ électromagnétique qui se dissipe avec la distance. Selon l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : « le compteur Linky ne conduit pas à une augmentation significative du niveau de champ électromagnétique ambiant ».

Des mesures ont-elles été effectuées ?

Comme l'a rappelé le Conseil d'Etat en 2013*, le compteur communicant respecte l'ensemble des normes en vigueur concernant l'exposition aux champs électromagnétiques et notamment les seuils fixés par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'ANFR, agence publique reconnue, spécialiste des champs électromagnétiques l'a confirmé récemment. Les mesures qu'elle

a réalisées en laboratoire et chez des particuliers montrent que le champ électrique varie entre 0,25 et 0,8 volt par mètre (V/m) à 20 cm, même en communication, soit très en dessous de la valeur limite réglementaire de 87 V/m.

Pour en savoir plus : www.anfr.fr

*Décision N° 354321 du 20 mars 2013

La vie privée

Quelles données enregistre votre compteur ?

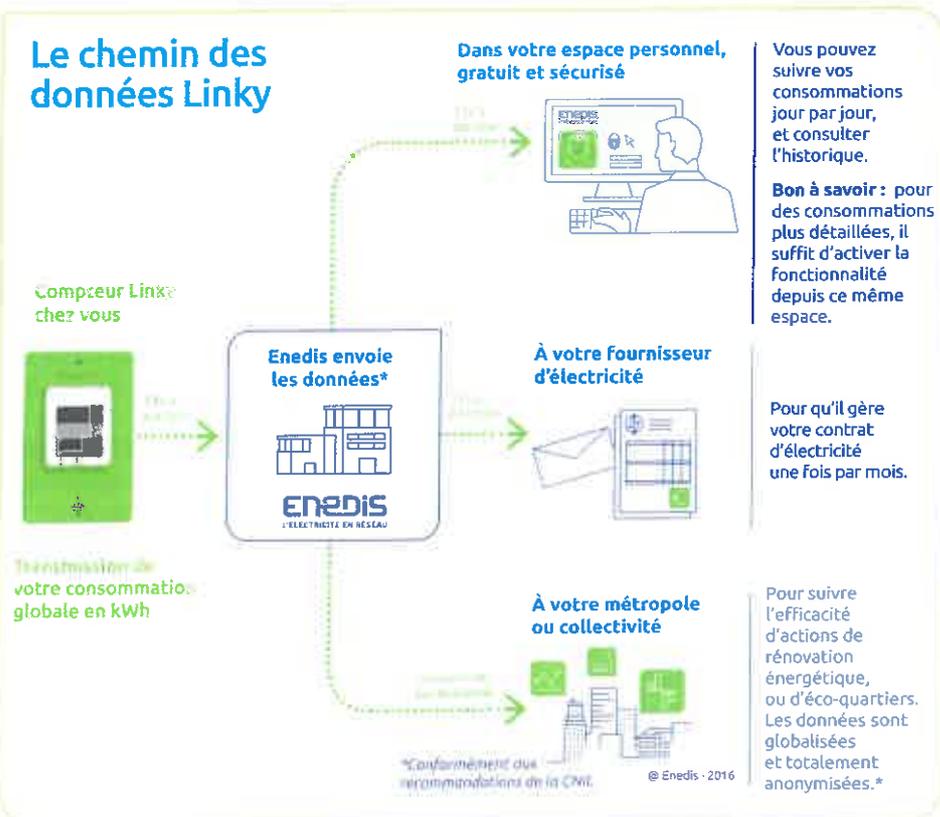
Tout comme l'ancien matériel, le nouveau compteur mesure simplement la consommation globale d'électricité du foyer en kilowattheures. Il ne connaît ni la consommation de votre télévision ou de votre lave-vaisselle, ni vos informations personnelles (ni adresse, ni nom, ni coordonnées bancaires...).

Mes données peuvent-elles être vendues ?

Vos informations personnelles vous appartiennent. Aucune ne peut être transmise à un tiers sans votre accord explicite. Enedis respecte l'ensemble des recommandations de la CNIL.

Mes données sont-elles sécurisées ?

Oui. Cryptées, elles sont transportées et stockées au sein d'un système homologué et audité par l'ANSSI**. Enedis a mis en place un dispositif complet pour anticiper, détecter et juguler toute tentative d'intrusion (équipes dédiées, zones de sécurité...).



La vérité sur le compteur Linky



La pose du compteur est-elle obligatoire ?

A qui appartient le compteur ?

Ce matériel est mis à votre disposition et ne vous appartient pas.

Pour réaliser sa mission de service public, et comme il est écrit dans votre contrat d'électricité, Enedis doit avoir accès à ce dispositif de comptage.

Ce changement de compteur est-il obligatoire ?

Oui. Il est indispensable et encadré par la loi. Vous ne pouvez donc pas refuser son remplacement. En cas d'obstruction persistante à son changement, vous serez soumis à un « relevé spécial » payant au moins une fois par an.

De même, les communes ne peuvent pas interdire le déploiement des compteurs sur leur territoire.



Un projet industriel majeur en France



- **5 000 emplois créés pour réaliser la fabrication et l'assemblage des compteurs.** Enedis a retenu 6 constructeurs, dont les usines sont basées en France, pour réaliser la fabrication des compteurs communicants.
- **5 000 emplois dédiés au remplacement des compteurs.** La pose des nouveaux compteurs a été confiée à plus de 80 entreprises partenaires, directement implantées dans les bassins d'emploi locaux. L'ensemble des techniciens de pose a suivi des formations adaptées.
- Au total, ce sont **10 000 emplois non délocalisables qui vont être créés sur 6 années consécutives, en France.**
- **Le recyclage** des anciens compteurs sera réalisé en France, en grande partie par des entreprises du secteur protégé, et générera une source d'activité importante.

Dénonçons les rumeurs et fausses informations

Enedis va pouvoir couper l'électricité à distance sans prévenir le client

FAUX

L'arrivée des compteurs ne modifie en rien les procédures actuelles pour les personnes rencontrant des difficultés pour financer leurs factures d'électricité (ex : situation d'impayés). Aujourd'hui, comme hier, Enedis réalise l'acte de coupure d'électricité uniquement sur demande des fournisseurs d'électricité et après avoir rencontré le client concerné.

L'installation du compteur modifie mon contrat avec mon fournisseur d'électricité

FAUX

Les termes de votre contrat restent inchangés. Le remplacement du compteur n'entraîne ni le changement du fournisseur ni la modification du contrat (ex si vous avez souscrit l'offre heures pleines / heures creuses, vous la conservez).

Le nouveau compteur déclenche des incendies

FAUX

Ce compteur ne présente aucun défaut pouvant provoquer un incendie. Le matériel a subi de nombreux tests constructeurs et dans le laboratoire d'Enedis. Il faut rappeler que le risque d'incendie peut exister pour tout matériel ou installation électrique. Il est totalement indépendant du type de compteurs posés. S'agissant de la pose d'un compteur, la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique est primordiale. Une sensibilisation particulière est réalisée lors de la formation des techniciens de pose équipés d'un instrument permettant de réaliser parfaitement ce geste technique.

Le compteur communicant augmente ma facture

FAUX

Pour l'installation de ce compteur vous n'avez rien à payer. Les frais de cette intervention sont pris en charge par Enedis. Un compteur Linky compte exactement la même énergie et de la même façon qu'un ancien compteur.

La vérité sur le compteur Linky



Pourquoi remplacer les compteurs ?

Tous les jours, Enedis amène l'électricité dans les foyers grâce aux câbles électriques qui arrivent aux compteurs de chaque habitation.

Ce réseau électrique que nous connaissons répond aux usages actuels de l'électricité : chauffage, cuisson, eau chaude, lumière. Mais les besoins évoluent, et de nouvelles formes de consommation et de production apparaissent. Ainsi, nous pouvons tous devenir producteur

d'électricité, en installant, par exemple, des panneaux solaires sur notre toit. Or, la production d'énergies renouvelables, solaire ou éolienne, dépend de la météo et ne peut donc être contrôlée.

Nous pouvons aussi utiliser un véhicule électrique pour nos déplacements. Un véhicule qu'il faudra recharger régulièrement pour assurer son autonomie. Mais en mode de rechargement rapide (1 à 2h), la puis-

sance nécessaire pour recharger le véhicule équivaut à l'appel de puissance électrique d'un immeuble entier !

Demain, ces comportements nouveaux seront de plus en plus développés. C'est pour répondre à cette évolution attendue qu'Enedis doit moderniser son réseau électrique. Et cela passe par l'installation du compteur communicant sur l'ensemble du territoire.

EN PLUS DE PRÉPARER L'AVENIR DES RÉSEAUX D'ÉLECTRICITÉ, LE COMPTEUR VOUS APPORTE DE RÉELS AVANTAGES EN TANT QUE CONSOMMATEUR :

Avec Linky 	Un emménagement simplifié Vous aurez l'électricité en moins de 24H Le coût de cette opération sera diminué et sera à terme de 13,20 €. Le prix d'autres prestations sera également en baisse.	Un relevé de consommation sans dérangement Le relevé du compteur s'effectue à distance et sans rendez-vous.	Une détection des pannes plus rapide Les pannes réseau seront détectées plus tôt, les diagnostics seront facilités et les interventions plus rapides.	Une maîtrise de ma consommation facilitée Un meilleur suivi de sa consommation est possible grâce à un espace personnel sécurisé sur www.enedis.fr
Sans Linky 	<i>La mise en service électrique s'effectue en 5 jours ouvrés, pour un coût de 27,30€.</i>	<i>La relève compteur nécessite souvent un RDV (2 fois par an) : le client doit donc être présent sur un créneau de 4 heures.</i>	<i>Aujourd'hui, Enedis ne peut pas détecter les pannes réseau, sauf si les clients appellent Enedis pour signaler une panne.</i>	<i>La consommation d'électricité ne peut être connue que tous les 6 mois.</i>

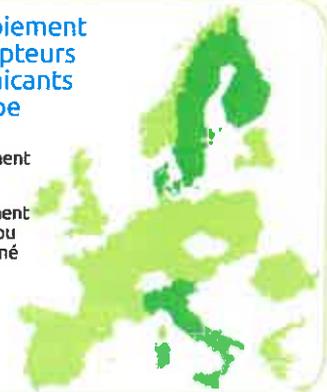
Les compteurs communicants dans le monde

Selon une étude du Cabinet Navigant Research, le nombre de compteurs communicants dans le monde passera à presque 1,1 milliard en 2022. L'Europe, le Canada, les Etats-Unis, la Chine sont tous dans une démarche de déploiement de compteurs communicants.

Actuellement, plus de 313 millions de compteurs sont déjà installés. En Europe, plusieurs pays ont terminé leur déploiement : Suède, Italie, Finlande. Quant à l'Allemagne, elle a bien décidé de démarrer une 1^{ère} tranche de remplacement de 11 millions de ses compteurs par une technologie communicante.

Le déploiement des compteurs communicants en Europe

- Déploiement terminé
- Déploiement en cours ou programmé



Pour toute question, un numéro vert Linky est à votre disposition

800 054 659

Service & appel gratuits

Plus d'infos également sur



enedis.fr